

2 octobre 2001

01.145

Interpellation Christiane Bertschi

Poste d'enclenchement N° 1 de Neuchâtel

Le poste d'enclenchement N° 1 de 1939 de la gare de Neuchâtel va être démoli par les CFF.

Ce bâtiment a une valeur architecturale reconnue tant par le recensement de la ville de Neuchâtel, par son nouveau guide de l'architecture moderne, que par les professionnels.

C'est un exemple rare de l'architecture "ferroviaire", il n'en resterait d'équivalent en Europe qu'à Florence, et à Lens en France, à notre connaissance.

Un comité de sauvegarde a eu de longues négociations avec les CFF, en vain.

La ville de Neuchâtel a également demandé de surseoir à sa démolition.

Le canton a voulu sa mise sous protection, ce qui lui a été refusé.

Suite à cette situation, est-ce que le Conseil d'Etat va entreprendre de nouvelles démarches pour tenter de sauver cet objet de notre patrimoine?

Il y a urgence, la démolition peut intervenir ces prochains jours.

Cosignataires: A. Blaser, C. Borel, S. Müller Devaud, P. Bonhôte, M. Bise, M.-C. Jeanprêtre Pittet et F. Jeanneret.